

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

7^e séance, 19^e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 25 octobre 2016, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur François-Yves Dubé.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Martine Cazes, commissaire-parent
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Monsieur Freddy Ntako, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un moment de recueillement, la directrice générale déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 25 octobre 2016 ouverte à 19 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée

En vertu de l'article 158 de la *Loi sur l'instruction publique* et de l'article 2 de la *Loi sur les élections scolaires* le conseil des commissaires se doit d'élire un président d'assemblée, et ce, à la suite de la démission de monsieur François Caron, président de la commission scolaire.

1.4.1 Mise en candidature pour l'élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré que monsieur François-Yves Dubé soit mis en candidature pour le poste de président d'assemblée.

1.4.2 Clôture des mises en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la période de mise en candidature pour l'élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée soit close.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.4.3 Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE nommer monsieur François-Yves Dubé à titre de président d'assemblée du conseil des commissaires, et ce, jusqu'à l'entrée en fonction du président de la commission scolaire, soit à la date de sa nomination ou de la proclamation de son élection.

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur François-Yves Dubé, vice-président, remercie les membres du conseil des commissaires pour leur confiance. Des discussions ont lieu quant à la possibilité qu'un membre du conseil des commissaires puisse assister le vice-président dans ses fonctions pendant la vacance du poste à la présidence de la commission scolaire. Ce point sera discuté lors d'une prochaine séance.

1.5 Avis de démission de monsieur François Caron, président de la commission scolaire

ATTENDU la démission de monsieur François Caron, président de la commission scolaire, laquelle a pris effet le 17 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

DE PRENDRE ACTE de l'avis de démission de monsieur François Caron, président de la commission scolaire;

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

DE COMBLER le poste devenu vacant conformément à la *Loi sur les élections scolaires*.

ADOPTÉE à l’unanimité

CC-16-17-054

1.6 Adoption de l’ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D’ADOPTER l’ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Élection d’une présidente ou d’un président d’assemblée
 - 1.4.1 Mise en candidature pour l’élection d’une présidente ou d’un président d’assemblée
 - 1.4.2 Clôture des mises en candidature
 - 1.4.3 Nomination d’une présidente ou d’un président d’assemblée
- 1.5 Avis de démission de monsieur François Caron, président de la commission scolaire
- 1.6 Adoption de l’ordre du jour
- 1.7 Adoption des procès-verbaux des séances précédentes du conseil des commissaires
 - 1.7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2016
 - 1.7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2016
 - 1.7.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 octobre 2016
 - 1.7.4 Suivi aux procès-verbaux
- 1.8 Interventions du public et période de questions
- 1.9 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.10 Correspondance

2.0 Décisions

- 2.1 Protocole d’entente Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy) – Autorisation
- 2.2 Cession de terrain – Complexe de soccer Honco de Lévis – Agrandissement 2016
- 2.3 Comité exécutif – Nomination d’une présidente ou d’un président d’assemblée et durée
- 2.4 Comité de vérification – Nomination de commissaires et durée
- 2.5 Comité de gouvernance et d’éthique – Nomination d’un commissaire et durée
- 2.6 Comité des ressources humaines – Nomination d’un commissaire et durée
- 2.7 Rémunération des commissaires
- 2.8 Nomination d’un(e) président(e) d’élection

3.0 Information

- 3.1 États financiers 2015-2016
- 3.2 Rapport de la directrice générale
- 3.3 Fédération des commissions scolaires du Québec
- 3.4 Avis public d’élection partielle à la présidence de la Commission scolaire des Navigateurs

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d’éthique

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité EHDAA
- 4.6 Comité de parents

- 5.0 Questions diverses
 - 5.1 Questions et messages des commissaires
- 6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l’unanimité

1.7 Adoption des procès-verbaux des séances précédentes du conseil des commissaires

CC-16-17-055

1.7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2016

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 septembre 2016 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 septembre 2016 et d’adopter celui-ci tel qu’il a été rédigé.

ADOPTÉE à l’unanimité

CC-16-17-056

1.7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2016

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 11 octobre 2016 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 11 octobre 2016 et d’adopter celui-ci tel qu’il a été rédigé.

ADOPTÉE à l’unanimité

CC-16-17-057

1.7.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 octobre 2016

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 16 octobre 2016 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 16 octobre 2016 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.7.4 Suivi aux procès-verbaux

Programme d'aide aux employés – commissaires.

Règlement des assemblées délibérantes – heure de fin des séances.

Adoption du budget de la commission scolaire.

Page Facebook du comité de parents et du comité CSÉHDAA.

1.8 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

1.9 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention

1.10 Correspondance

La pièce relative à la correspondance a été déposée à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Protocole d'entente Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy) – Autorisation

ATTENDU la résolution numéro CC-16-17-029 adoptée par le conseil des commissaires le 27 septembre 2016;

ATTENDU la présentation au comité plénier extraordinaire le 25 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Freddy Ntako et résolu :

D'AUTORISER monsieur François-Yves Dubé, vice-président de la Commission scolaire des Navigateurs et madame Esther Lemieux, directrice générale, à conclure et signer le protocole d'entente relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un aréna comprenant deux glaces;

D'AUTORISER monsieur François-Yves Dubé, vice-président de la Commission scolaire des Navigateurs et madame Esther Lemieux, directrice générale, à apporter des amendements au protocole d'entente qui n'y sont pas substantiellement incompatibles avec celui-ci.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.2 Cession de terrain – Complexe de soccer Honco de Lévis – Agrandissement 2016

ATTENDU la résolution CC-15-16-100 par laquelle la Commission scolaire des Navigateurs cédait au Complexe de soccer Honco de Lévis,

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

une partie du lot originaire 5 364 628, d'une superficie établie à 2 118,37 mètres carrés;

ATTENDU que des nouveaux lots ont été créés, lots portant les numéros 5 930 920 et 5 930 921;

ATTENDU que la superficie devant faire l'objet de la cession consiste en des parcelles de terrain de 2 108,6 m² (parcelle 1) et de 14,0 m² (parcelle 2) du lot originaire 5 930 920, totalisant 2 122,6 m².

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs cède, par voie de bail emphytéotique dont la durée n'excédera pas les termes du bail emphytéotique original, soit l'an 2057, des parcelles de terrain provenant du lot 5 930 920 totalisant une superficie de 2 122,6 m², afin de réaliser l'agrandissement du Complexe de soccer Honco de Lévis.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-16-17-060
SG

2.3 Comité exécutif – Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et durée

ATTENDU la démission de M. François Caron, président de la commission scolaire, laquelle a pris effet le 17 octobre 2016;

ATTENDU l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE monsieur François-Yves Dubé, commissaire soit nommé à titre de président d'assemblée du comité exécutif, et ce, jusqu'à l'entrée en fonction du président de la commission scolaire, soit à la date de sa nomination ou de la proclamation de son élection.

ADOPTÉE à l'unanimité

Les points 2.4 – Comité de vérification – Nomination de commissaires et durée, 2.5 – Comité de gouvernance et d'éthique – Nomination d'un commissaire et durée et 2.6 – Comité des ressources humaines – Nomination d'un commissaire et durée sont reportés à une prochaine séance.

Le point 2.7 - Rémunération des commissaires sera traité après le point 5.1 – Questions et messages des commissaires avec le point 3.3 – Fédération des commissions scolaires du Québec.

CC-16-17-061
SG

2.8 Nomination d'un(e) président(e) d'élection

ATTENDU la tenue d'une élection partielle au poste de président de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) sur le territoire de la CSDN;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, la directrice générale de la commission scolaire est d'office la présidente d'élection;

ATTENDU qu'en vertu de ce même article, le conseil des commissaires peut nommer une autre personne pour la remplacer;

ATTENDU que dans le contexte des mandats à réaliser au niveau de la Direction générale, il apparaît pertinent de déléguer cette tâche à une autre personne;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE NOMMER madame Danielle Goulet à titre de présidente d'élection pour l'élection au poste de président de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) et pour toute élection scolaire partielle pouvant être tenue d'ici cette date.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 États financiers 2015-2016

Monsieur Mathieu Boilard, président du comité de vérification, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, qu'une rencontre du comité de vérification a eu lieu le 19 octobre 2016, où les vérificateurs, messieurs Garant et Roussel de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont présenté le rapport financier de la Commission scolaire des Navigateurs.

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, présente le rapport financier tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (états financiers internes et états financiers Trafics).

3.2 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Le point 3.3 – Fédération des commissions scolaires du Québec sera présenté après le point 5.1 – Questions et messages des commissaires.

3.4 Avis public d'élection partielle à la présidence de la Commission scolaire des Navigateurs

Madame Esther Lemieux, directrice générale, informe les membres du conseil des commissaires que l'élection partielle à la présidence de la Commission scolaire des Navigateurs se tiendra le 12 février 2017.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 octobre 2016.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Mathieu Boilard, président du comité de vérification, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la réunion du 19 octobre 2016.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la première réunion se tiendra le 22 novembre 2016.

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité des ressources humaines, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la réunion prévue le 25 octobre 2016 a été annulée.

4.5 Comité EHDAA

Madame Catherine Rollier, commissaire-parent, représentant le comité EHDAA, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la première réunion aura lieu le 7 novembre 2016.

4.6 Comité de parents

Madame Martine Cazes, présidente, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la réunion du comité de parents du 17 octobre 2016.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres du conseil des commissaires posent des questions et donnent de l'information.

2.0 DÉCISIONS

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter des points 2.7 – Rémunération des commissaires et 3.3 – Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 22 h.

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 22 h 21.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

CC-16-17-064

SRH

2.7 Rémunération des commissaires

ATTENDU la vacance du poste de président de la commission scolaire;

ATTENDU les besoins du conseil des commissaires d'avoir une personne qui agisse à titre de président d'assemblée;

ATTENDU les tâches et responsabilités attitrées à la fonction;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la rémunération attitrée au poste de président soit versée au président d'assemblée jusqu'à la date de la nomination ou de la proclamation de l'élection du président de la commission scolaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.3 Fédération des commissions scolaires du Québec

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil des commissaires.

CC-16-17-065

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Martine-Cazes et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 26.

ADOPTÉE à l'unanimité



François-Yves Dubé
Vice-président



Guylaine Giguère
Secrétaire générale